

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : LINAX AMONIA 10 L
UFI : FJ49-30GQ-H00H-YY4W

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz France Professional SASU
Route de l'Orme des Merisiers
91190 Saint-Aubin
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.
Prévention:
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

P337 + P313

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5 203-961-6 603-096-00-8 01-2119475104-44	Eye Irrit. 2; H319	>= 5 - < 10
pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5 230-785-7 01-2119489369-18	Eye Irrit. 2; H319	>= 3 - < 5
1-phénoxypropane-2-ol	770-35-4 212-222-7 01-2119486566-23	Eye Irrit. 2; H319	>= 3 - < 5
p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5 239-854-6 01-2119489411-37	Eye Irrit. 2; H319	>= 3 - < 5
Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)	78330-20-8 02-2119549526-31	Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4; H302 Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 1 - 10 %	>= 1 - < 3

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

		Eye Dam. 1; H318 > 10 %	
ammoniac, solution aqueuse	1336-21-6 215-647-6 007-001-01-2	Skin Corr. 1B; H314 Aquatic Acute 1; H400 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Limite de concentration spécifique Aquatic Chronic 2; H411 >= 25 % STOT SE 3; H335 >= 5 % STOT SE 3; H335 5 - < 25 % Skin Corr. 1B; H314 5 - < 25 % Aquatic Chronic 3; H412 2,5 - < 5 % Skin Irrit. 2; H315 1 - < 2,5 %	>= 0,1 - < 0,25

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Irritation

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

Risques : Pas d'information disponible.
Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Non attribuée	TWA	10 ppm 67,5 mg/m3	2006/15/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
		STEL	15 ppm 101,2 mg/m3	2006/15/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

		VME	10 ppm 67,5 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives			
		VLCT (VLE)	15 ppm 101,2 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	67,5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	101,2 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	83 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	40,5 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	40,5 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	60,7 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	50 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	5 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	6,25 mg/kg p.c./jour
tetrapotassium pyrophosphate	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,79 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,68 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	> 70 mg/kg
1-phénoxypropane-2-ol	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	42 mg/kg p.c./jour

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	25,7 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	21 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	3,65 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Exposition à long terme, Effets systémiques	12,7 mg/m3
sodium p-cumenesulphonate	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	3,8 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	13,2 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	3,8 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6,6 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,048 mg/cm2
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	7,6 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	53,6 mg/m3
Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	40 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	40 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	40 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	4 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	20 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	20 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	20 mg/m3

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	2 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	85 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	17 mg/kg
ammonia, aqueous solution, ammonia, aqueous solution (Solution)	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	36 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	14 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques, Long terme - effets systémiques	47,6 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	7,2 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	2,8 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques, Long terme - effets systémiques	23,8 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques, Aigu - effets systémiques	6,8 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques, Long terme - effets systémiques	6,8 mg/kg
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques, Aigu - effets systémiques	68 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Eau douce	1,1 mg/l
	Eau de mer	0,11 mg/l
	Sédiment d'eau douce	4,4 mg/kg

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

	Sédiment marin	0,44 mg/kg
	Sol	0,32 mg/kg
	STP	200 mg/l
	intermittent release	11 mg/l
tetrapotassium pyrophosphate	Eau douce	0,05 mg/l
	Eau de mer	0,005 mg/l
	STP	50 mg/l
	intermittent release	0,5 mg/l
1-phénoxypropane-2-ol	Eau douce	0,1 mg/l
	Eau de mer	0,01 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,38 mg/kg
	Sédiment marin	0,038 mg/kg
	Sol	0,02 mg/kg
	STP	10 mg/l
	intermittent release	1 mg/l
sodium p-cumenesulphonate	Eau douce	0,23 mg/l
	STP	100 mg/l
	intermittent release	2,3 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,862 mg/kg
	Sédiment marin	0,0862 mg/kg
	Sol	0,037 mg/kg
	Eau douce	0,1 mg/l
	intermittent release	1 mg/l
	Eau de mer	0,01 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,372 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,0372 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,016 mg/kg poids

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

		sec (p.s.)
Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt	Eau douce	2 mg/l
	Eau de mer	0,2 mg/l
	Sédiment d'eau douce	24 mg/kg
	Sol	2,5 mg/kg
	STP	100 mg/l
	intermittent release	1 mg/l
ammonia, aqueous solution, ammonia, aqueous solution (Solution)	Eau douce	0,0011 mg/l
	Eau de mer	0,0011 mg/l
	intermittent release	0,0068 mg/l
	intermittent release	0,089 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : En cas de risque d'éclaboussures, porter:

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK-P3

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: ammoniacale
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: n'a pas de point d'éclair
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
pH	: env. 11,3, 1 %
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,053 g/cm ³
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.
Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.
Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

112-34-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, mâle): 2.410 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 29 ppm
Durée d'exposition: 2 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin, mâle): 2.764 mg/kg

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

pyrophosphate de tétrapotassium

7320-34-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg

DL50 (Souris): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1,1 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 7.940 mg/kg

DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

1-phénoxypropane-2-ol

770-35-4:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 5,4 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 5 mg/l
Durée d'exposition: 232 mn

CL50 (Rat): 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

DL50 (Lapin): > 2.000 - 5.000 mg/kg

Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)

78330-20-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 500 - 2.000 mg/kg

DL50 oral (Rat): > 300 - 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

ammoniac, solution aqueuse

1336-21-6:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, mâle): 350 mg/kg
voir texte créé par l'utilisateur (Chat): 750 mg/kg
voir texte créé par l'utilisateur (Humain): 43 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : voir texte créé par l'utilisateur (Humain): 5000 ppm
CL50 (Rat): 3.310 mg/l
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Composants:

pyrophosphate de tétrapotassium

7320-34-5:

Résultat : Irritation légère de la peau
Résultat : Pas d'irritation de la peau

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)

78330-20-8:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

ammoniac, solution aqueuse

1336-21-6:

Résultat : Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Produit:

Remarques : Provoque une sévère irritation des yeux.

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

Composants:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

112-34-5:

Résultat : Irritation modérée des yeux

pyrophosphate de tétrapotassium

7320-34-5:

Résultat : Irritation des yeux

1-phénoxypropane-2-ol

770-35-4:

Résultat : Irritation des yeux

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritation modérée des yeux
Remarques : Provoque une sévère irritation des yeux.

Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)

78330-20-8:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

ammoniac, solution aqueuse

1336-21-6:

Résultat : Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Composants:

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Type de Test : Test de Buehler
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)

78330-20-8:

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)

Composants:

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Génotoxicité in vitro	:	Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	:	Remarques: négatif

ammoniac, solution aqueuse

1336-21-6:

Génotoxicité in vitro	:	Type de Test: Test de Ames Méthode: OCDE ligne directrice 471 Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	:	Type de Test: test in vivo Remarques: Les tests "in vivo" n'ont pas montré de modifications chromosomiques. Type de Test: Test du micronucleus in vivo Espèce: Souris Méthode: Mutagénicité: Essai du micronoyau Remarques: Les tests "in vivo" n'ont pas montré de modifications chromosomiques.

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Composants:

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Espèce	:	Rat
Voie d'application	:	Dermale
Durée d'exposition	:	2 années
Durée de l'activité	:	5 h
Méthode	:	OCDE ligne directrice 453
Résultat	:	Pas d'augmentation des tumeurs observée
Remarques	:	L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Cancérogénicité - Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

ammoniac, solution aqueuse

1336-21-6:

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Méthode : voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Composants:

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Composants:

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

ammoniac, solution aqueuse

1336-21-6:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Espèce : Rat
NOAEL : 763 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Organes cibles : Système cardio-vasculaire

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

Espèce	:	Souris
NOAEL	:	440 mg/kg
LOAEL	:	1.300 mg/kg
Voie d'application	:	Dermale
Méthode	:	OCDE ligne directrice 411
Organes cibles	:	Peau

ammoniac, solution aqueuse

1336-21-6:

Espèce	:	Rat
	:	68 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	35 d
Méthode	:	OECD 422

Espèce	:	Rat, mâles
NOAEL	:	35 mg/kg
Voie d'application	:	Inhalation
Durée d'exposition	:	50 d

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

2-(2-butoxyethoxy)ethanol

112-34-5:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1.300 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): > 100 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2.850 mg/l

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

autres invertébrés aquatiques : Durée d'exposition: 24 h
Méthode: DIN 38412

CE50 (Daphnia magna Straus (Daphnie géante Straus)): > 1.101 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Bactérie): 1.170 mg/l
Durée d'exposition: 16 h

EC10 (boue activée): > 1.995 mg/l
Durée d'exposition: 30 mn
Type de Test: Inhibition de la respiration
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

CE50 (boue activée): > 1.995 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Inhibition de la respiration

tetrapotassium pyrophosphate

7320-34-5:

Toxicité pour les poissons : CL0 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): > 750 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : (boue activée): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Méthode: OCDE ligne directrice 203

1-phénoxypropane-2-ol

770-35-4:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): > 220 - 460 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 280 mg/l

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

		Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 370 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 74,5 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50 (Bactérie): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 17 h
sodium p-cumenesulphonate		
15763-76-5:		
Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203 CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 EC10 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	:	EC10 (boue activée): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)

78330-20-8:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: DIN 38412
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: DIN 38412
- NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 12,5 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 10 - 100 mg/l
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- CE50 (Scenedesmus subspicatus): > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- EC10 (Algues): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- Toxicité pour les microorganismes : EC10 (boue activée): 48 mg/l
Durée d'exposition: 17 h
Méthode: DIN 38412
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: > 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

ammonia, aqueous solution, ammonia, aqueous solution (Solution)

1336-21-6:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,53 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0,75 - 3,4 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,89 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,022 mg/l
Durée d'exposition: 73 d
Type de Test: Essai en dynamique
- CL50 (Poisson): 9 mg/l
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 24 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 101 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,79 mg/l
Durée d'exposition: 96 d

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

Type de Test: Essai en dynamique

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 2.700 mg/l
Durée d'exposition: 18 d
Substance d'essai: voir texte créé par l'utilisateur

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries luminescentes)): 2 mg/l
Durée d'exposition: 5 mn

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Concentration minimale avec effet observé: 0,022 mg/l
Durée d'exposition: 73 d
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Substance d'essai: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,79 mg/l
Durée d'exposition: 96 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Substance d'essai: voir texte créé par l'utilisateur

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Composants:

2-(2-butoxyethoxy)ethanol

112-34-5:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 76 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 D

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 90 - 100 %
Durée d'exposition: 8 d
Méthode: OECD 302 B

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 90 - 100 %
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: OECD 301 E

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: env. 85 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 C

tetrapotassium pyrophosphate

7320-34-5:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

1-phénoxypropane-2-ol

770-35-4:

Biodégradabilité : Biodégradation: 72 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 F

sodium p-cumenesulphonate

15763-76-5:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)

78330-20-8:

Biodégradabilité : Biodégradation: > 90 %
Méthode: OECD 301 E

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 1.650 mg/g
Le temps d'incubation: 30 d

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 2.500 mg/g

ammonia, aqueous solution, ammonia, aqueous solution (Solution)

1336-21-6:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

2-(2-butoxyethoxy)ethanol

112-34-5:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 2

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,56

tetrapotassium pyrophosphate

7320-34-5:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

1-phénoxypropane-2-ol

770-35-4:

Bioaccumulation : Remarques: En raison du coefficient de partage n-octanol/eau, on ne peut s'attendre à une accumulation dans l'organisme.

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

sodium p-cumenesulphonate

15763-76-5:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3,16
Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)

78330-20-8:

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

ammonia, aqueous solution, ammonia, aqueous solution (Solution)

1336-21-6:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -2,66
Remarques: voir texte créé par l'utilisateur

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

2-(2-butoxyethoxy)ethanol

112-34-5:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: env. 50
Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

sodium p-cumenesulphonate

15763-76-5:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 1,25
Méthode: Méthode de calcul
Remarques: L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Stabilité dans le sol : Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Composants:

sodium p-cumenesulphonate

15763-76-5:

Evaluation : N'est pas persistant, bioaccumulable et toxique (PBT).. N'est pas très persistant et très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. En accord avec les réglementations locales et nationales.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Code des déchets	Le code européen des déchets 20 01 29* Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



LINUX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n o 1907/2006 pour Conditions de restriction

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : 112-34-5

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

: La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Mise à jour: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau). Mise à jour: Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles et aux émissions de l'élevage (prévention et réduction intégrées de la pollution) Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 0,25 %

Conformément au règlement : <5% phosphates, agents de surface anioniques, agents de surface

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

relatif aux détergents CE
648/2004

non ioniques, parfums, LIMONENE

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

- | | | |
|------|---|---|
| H302 | : | Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | : | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H318 | : | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H319 | : | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H400 | : | Très toxique pour les organismes aquatiques. |

Texte complet pour autres abréviations

- | | | |
|---------------------|---|--|
| Acute Tox. | : | Toxicité aiguë |
| Aquatic Acute | : | Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique |
| Eye Dam. | : | Lésions oculaires graves |
| Eye Irrit. | : | Irritation oculaire |
| Skin Corr. | : | Corrosion cutanée |
| 2006/15/EC | : | Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle |
| FR VLE | : | Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS) |
| 2006/15/EC / TWA | : | Valeurs limites - huit heures |
| 2006/15/EC / STEL | : | Limite d'exposition à court terme |
| FR VLE / VME | : | Valeur limite de moyenne d'exposition |
| FR VLE / VLCT (VLE) | : | Valeurs limites d'exposition à court terme |

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 8.1

Date de révision 11.07.2026

Date d'impression 14.07.2026

préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Eye Irrit. 2

H319

Procédure de classification:

Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR

500000000927